

patron ; mais elle a droit de compter sur les encouragements et sur le concours de tous les catholiques dans l'accomplissement de sa grande œuvre de charité.

UN CERCLE RURAL DE L'A. C. J. C.

L'affiliation vient d'être prononcée par notre Comité Central d'un cercle de l'A. C. J. C. dans la paroisse de L'Ange-Gardien.

Avec quel plaisir nous voyons réalisée cette nouvelle fondation, on s'en rend compte facilement ! C'est en effet dans notre région, le premier cercle rural.

L'A. C. J. C., on le sait, n'a pas pour but le groupement des seuls jeunes gens qui ont fait des études : ses statuts le disent. Elle s'adresse à toutes les catégories sociales de jeunes gens ; à tous ceux qui sont susceptibles de volonté, de dévouement et de discipline catholiques. Et on sait qu'il s'en trouve partout de ces jeunes gens, chez les ouvriers et chez les commis, chez les industriels, chez les agriculteurs aussi bien que chez les professionnels.

Cette nouvelle fondation montre bien, suivant nous, comment notre association s'adapte à toutes les classes de la société.

Les jeunes gens de L'Ange-Gardien sont donc aujourd'hui à l'honneur et nous sommes fiers de les en féliciter.

Pour avoir, de concert avec leur curé si dévoué, bien préparé les bases de leur cercle d'études rurales ; pour avoir fait un recrutement sérieux ; pour s'occuper surtout d'études et d'œuvres locales utiles aux jeunes gens de la paroisse, le tout sous la protection du Sacré-Cœur auquel ils ont contribué à élever un monument paroissial — leur premier geste public, — ces jeunes gens fondent une œuvre qui laisse entrevoir les résultats les plus féconds pour la vie sociale catholique.

Elle est née, cette œuvre, pour vivre longtemps et fortement ; elle mérite d'être imitée par les autres « jeunesses » de nos autres paroisses rurales.

Laquelle sera la première à suivre ?

— *L'Action Sociale* (Voix de la Jeunesse Catholique)